

COMMUNE D’ORAISON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni le 2 avril 2026 à 19h00, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Benoît Gauvan, Maire d’Oraison.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Pouvoirs : 3
Suffrages exprimés : 29
Date de la convocation : 23/03/2026

Etaient présents : Tous les membres en exercice sauf :

M. Guy Demandolx, pouvoir à M. le Maire
Mme Nathalie Carnoli, pouvoir à M. Roberto Figaroli
M. Olivier Laurent, pouvoir à Mme Isabel Gamba

Secrétaire de Séance : M. Frédéric Amaral

OBJET : PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE DLVAgglo

N° 26/2026

Dans le cadre de l’élaboration du plan de mobilité simplifié de DLVAgglo et conformément aux dispositions du Code des transports, DLVAgglomération consulte la commune en tant que personne publique associée.

À ce titre, le plan de mobilité simplifié est mis à disposition en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L’UNANIMITE**

- **DONNE** un avis favorable à la réalisation du plan de mobilité simplifié porté par DLVAgglo.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.
Pour Copie Certifiée Conforme.

Le Secrétaire de séance,

Frédéric AMARAL

Le Maire,

Benoit GAUVAN

Acte publié, Affiché et Notifié le :	07/04/2026
---	------------

La présente délibération peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Marseille ou d’un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d’un délai de deux mois pour répondre.

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu’elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Diagnostic, stratégie et plan d'actions

Conseil Communautaire – 9 décembre 2025

Sommaire

<u>Les grands chiffres clés de la Mobilité</u>	p.8
<u>Les attentes des communes</u>	p.34
<u>Les attentes entreprises/employeurs</u>	p.36
<u>Un programme d'actions autour de 4 axes</u>	p.41

Les enjeux autour de la planification de la Mobilité



Communes

Une approche **hétérogène et diffuse** au sein de plusieurs documents de planification et de **différents acteurs**



Le dernier document « dédié » à la Mobilité (PGD de 2015) visait une **échéance à 2025**



DLV Agglo lauréat de l'**appel à projet AVELO 3**



Lancement en fin d'année d'un **marché AMO pour la définition de la nouvelle DSP du Trans Agglo** (mise en service en 2027)



A moyen terme : enjeux d'amélioration de la **desserte de la ligne des Alpes en vue des JO d'hiver de 2030** dans les Alpes du Sud

- > **Temporalité adaptée** pour engager une démarche de **définition de la stratégie Mobilité !**
- > Le choix s'est orienté vers la réalisation d'un **Plan de Mobilité Simplifié**

Deux démarches en cours de réalisation



Un Plan de Mobilité Simplifié

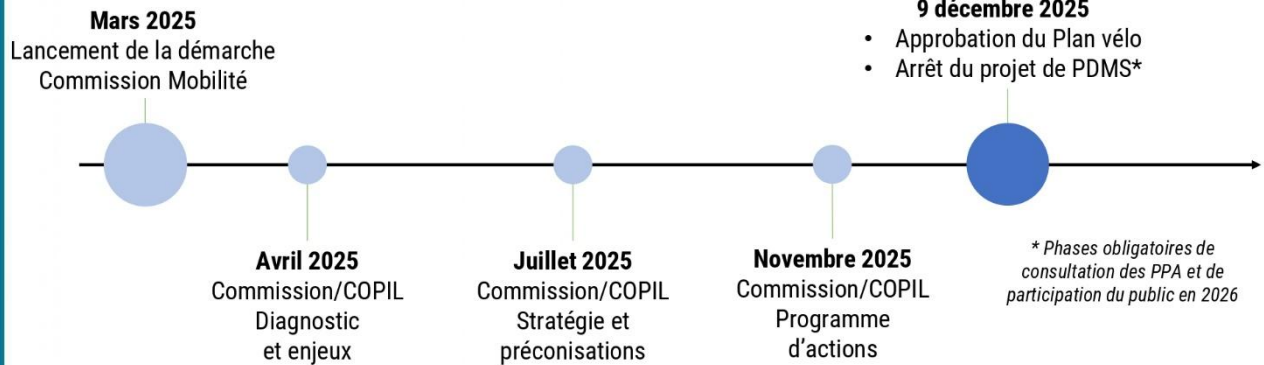
- > Réflexion stratégique à l'échelle de l'agglomération sur l'organisation de l'ensemble des mobilités



Un Plan Vélo

- > Déclinaison pré-opérationnelle du Plan de Mobilité Simplifié précisant les itinéraires, aménagements cyclables, équipements, services...

Une démarche en continue depuis le début de l'année



De février à novembre : rencontre des acteurs clés sous différents formats et ateliers de travail (Cf diapo suivante)



5

Une démarche participative



Une **10^{aine}** de rencontres bilatérales avec les partenaires et les institutions : la Région (plusieurs services), le Département (services des routes et modes actifs), les PNR du Luberon et du Verdon, la commune de Manosque, les EPCI voisins, une association PMR, le SDE 04...



Plusieurs rencontres spécifiques Plan vélo « axe durancien » : ateliers spécifiques avec les communes concernées ; échanges réguliers avec EDF hydro pour étudier la faisabilité d'un tracé proche du canal ; visites terrain



4 Ateliers de travail pour enrichir les diagnostics, les enjeux et les programmes d'actions

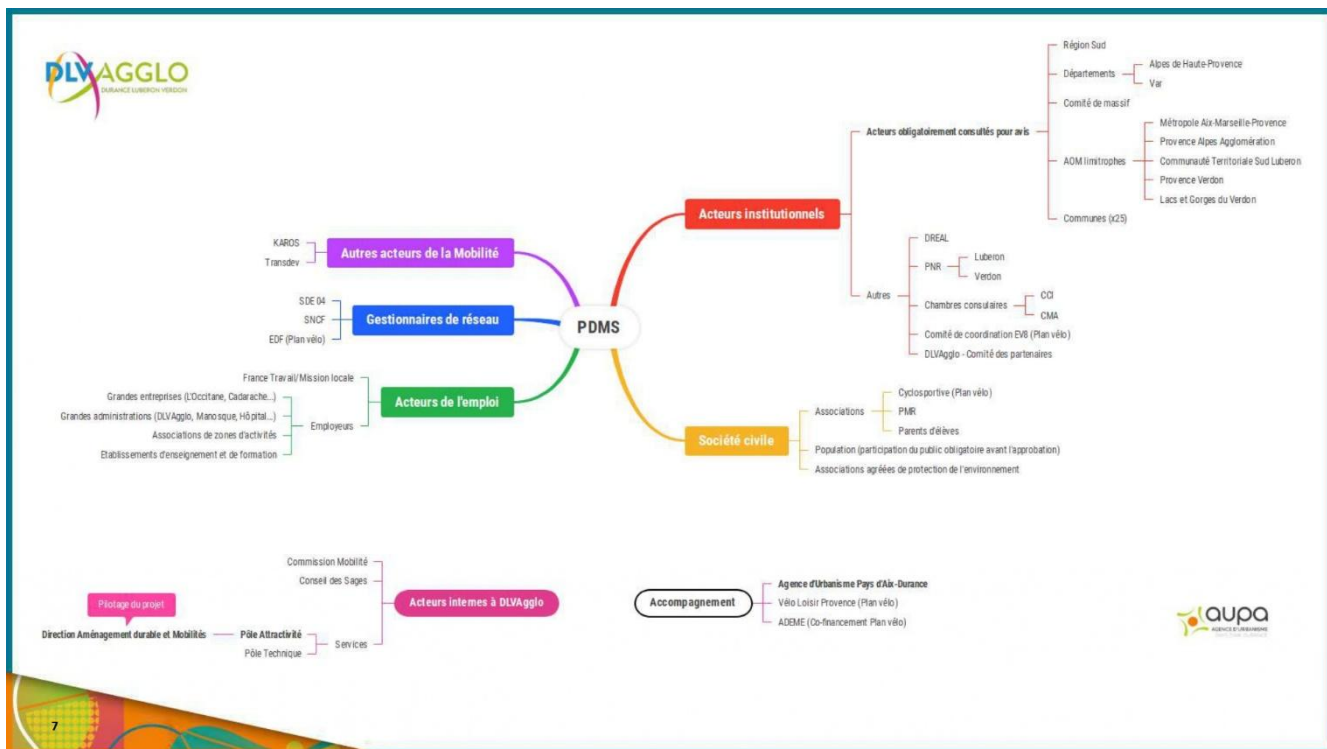


1 questionnaire en ligne à destination des communes et des entreprises



1 rencontre avec le monde économique lors des « Petits déj Eco »

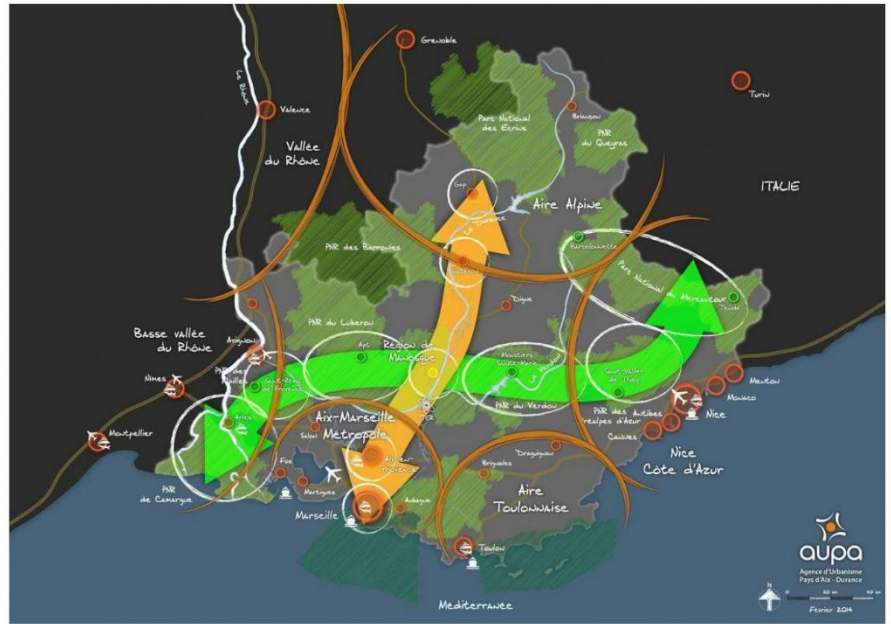
6



Les grands chiffres clés de la Mobilité

Un positionnement régional stratégique

- Entre Méditerranée et les Alpes
- Le long de l'axe durancien
- Au cœur du réseau des PNR



Un territoire attractif

Source : INSEE 2022

EN 10 ANS :

+4 000



**63 500
HABITANTS**

+5 000



**40 000
LOGEMENTS**

+2 000



**23 000
EMPLOIS**

+2 000



**24 500
ACTIFS**

-5 pts

OCCUPÉS PAR DES RÉSIDENTS
DE DLVAGGLO (80% > 75%)

-2 pts

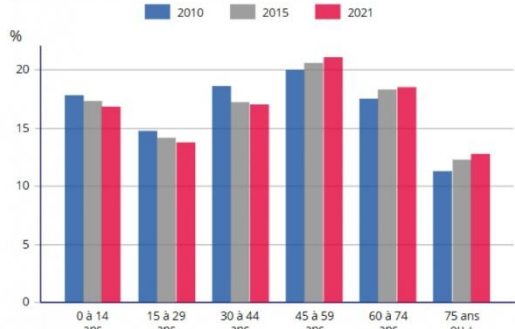
RÉSIDENTS DE DLVAGGLO
QUI TRAVAILLENT SUR PLACE
(74% > 72%)

Une population vieillissante

Source : INSEE

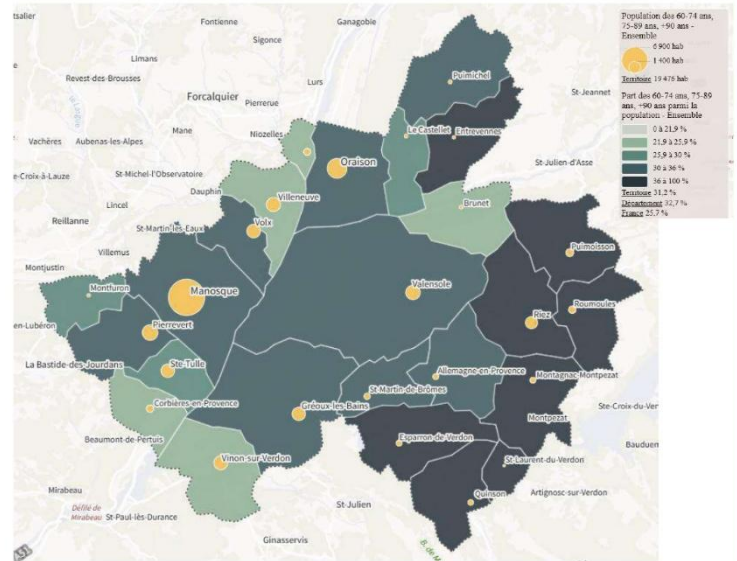
Des **besoins différents** chez les personnes âgées : difficultés de déplacements, accès aux services de santé, démarches administratives...

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

diagnostic-mobilite.fr



La localisation de la population et des emplois

Source : INSEE 2021

L'axe durancien concentre les **3/4 de la population** et regroupe plus de **8 emplois sur 10**

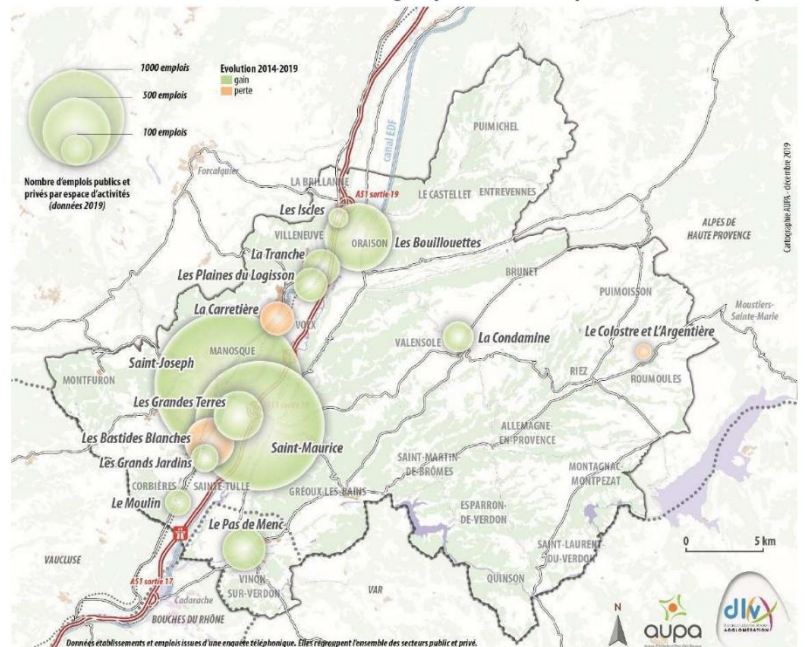
Près de **3 actifs sur 4** travaillent dans le territoire

Plus de 1/3 des sortants **vers Saint-Paul-lès-Durance** (2 500 personnes vers Cadarache / ITER notamment)

57% des entrants se rendent à **Manosque** (origines plus diffuses et homogènes)

La partie Verdon très attractive pour le **tourisme** (85% des hébergements)







Les zones d'activités regroupaient en 2019 plus de 25% des emplois

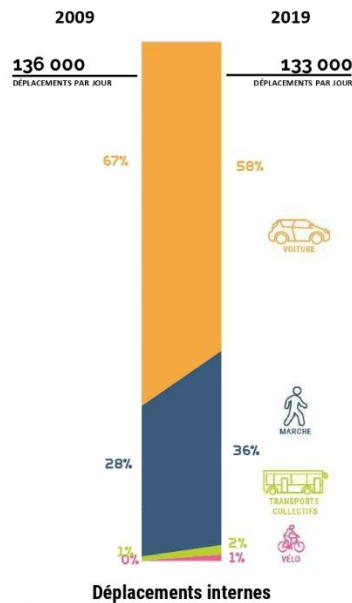


POURQUOI et COMMENT ? Les principaux motifs et modes de déplacements

Source : EMC2 2019

La moitié des déplacements pour les loisirs ou les achats (> usage accru de la voiture individuelle)

LOISIRS		27%	42 000
ACHATS		24%	37 000
TRAVAIL		19%	29 000
ACCOMPAGNEMENT		14%	21 000
ÉTUDIANTS/SCOLAIRES		9%	15 000
DÉMARCHES		7%	11 000



LA VOITURE

- 1,4 voiture par ménage
- 89% de ménages en possèdent au moins une

60%
PART DES DÉPLACEMENTS PAR JOUR

70%
PART DES KILOMÈTRES PARCOURUS

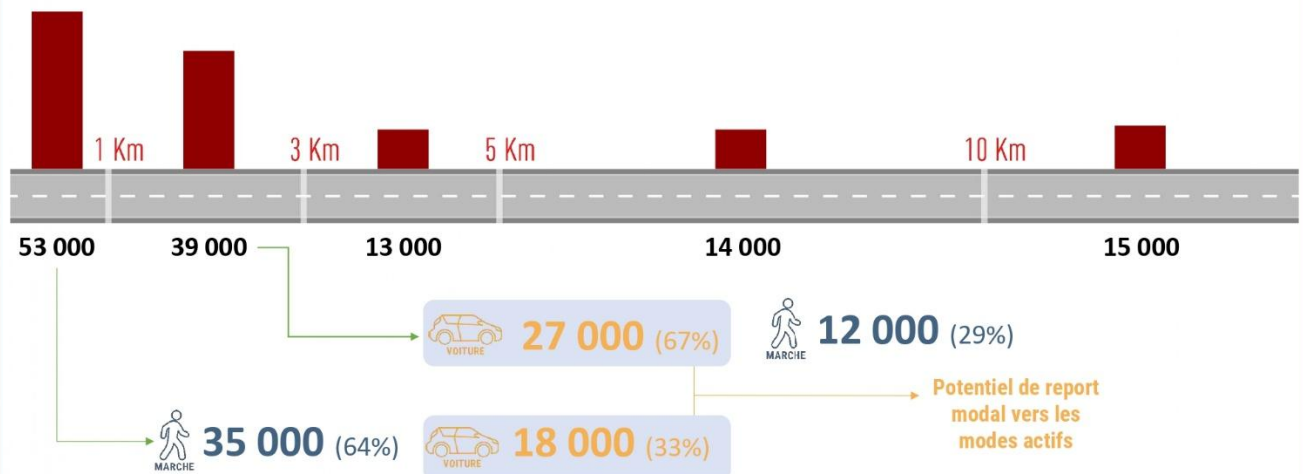
95%
PART DES ÉMISSIONS DE CO₂

13

Les déplacements de courtes distances

Source : EMC2 2019

134 000 déplacements internes en 2019, 68% de moins de 3 km



Potential de report modal vers les modes actifs

92 000 trajets quotidiens de proximité (< 3 km) : 45 000 (49%) effectués en voiture
=> Enjeu d'amélioration de l'espace public pour inciter au report modal marche à pied / vélo

14

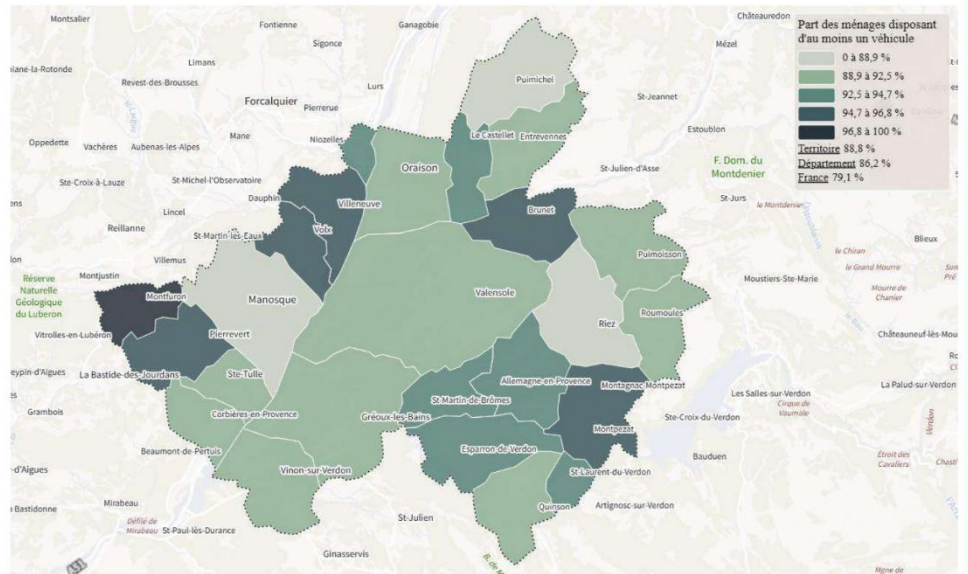
Un fort taux de motorisation

Source : INSEE 2021

La moitié des ménages possèdent une voiture (+2 points depuis 2010), 40% en possèdent au moins 2 (+0,6 points depuis 2010).

> Près de 9 ménages sur 10 possèdent au moins une voiture (3300 ménages sans voiture).

> 1,4 voiture par ménage

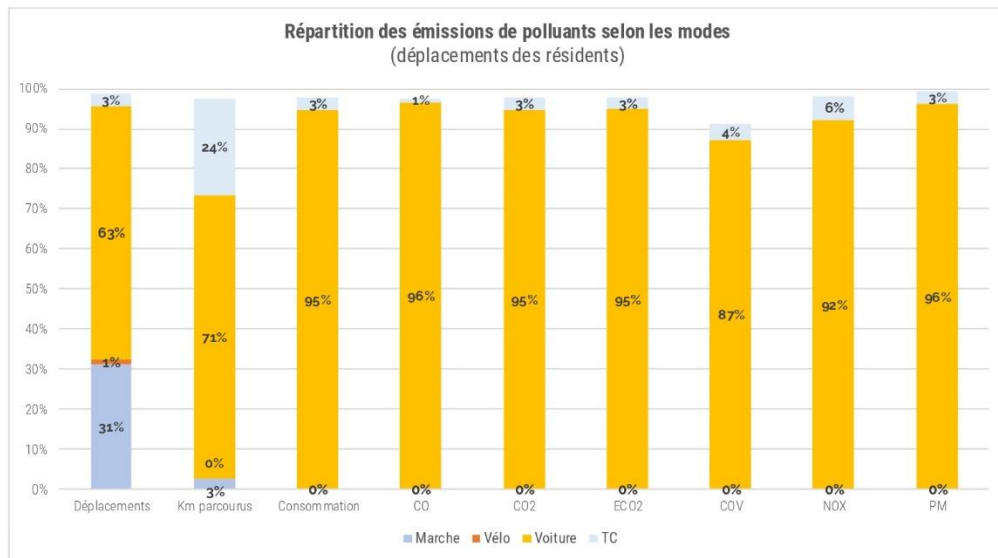


diagnostic-mobilite.fr

15

Un enjeu de lutte contre les émissions de GES et de polluants

Source : EMC2 2019



16

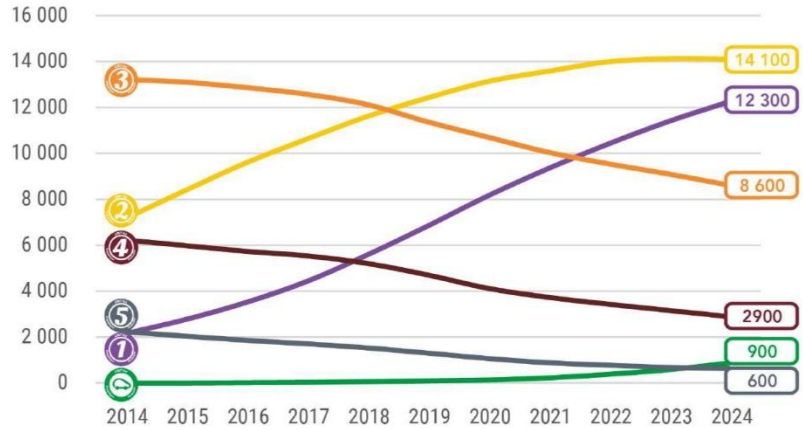
L'évolution des motorisations

Source : SDES 2024

Plus de 41 000 véhicules particuliers en 2024

En 2012, les Crit'Air E à Crit'Air 2 représentaient 28% du parc, soit 1 véhicule sur 4, contre 66% en 2022, soit 2 véhicules sur 3

-  Véhicules 100% électrique ou hydrogène
-  Véhicules gaz ou hybride rechargeable
Essence à partir de 2011
-  Essence 2006-2010
Diesel à partir de 2011
-  Essence 1997-2005
Diesel 2006-2010
-  Diesel 2001-2005
-  Diesel 1997-2000

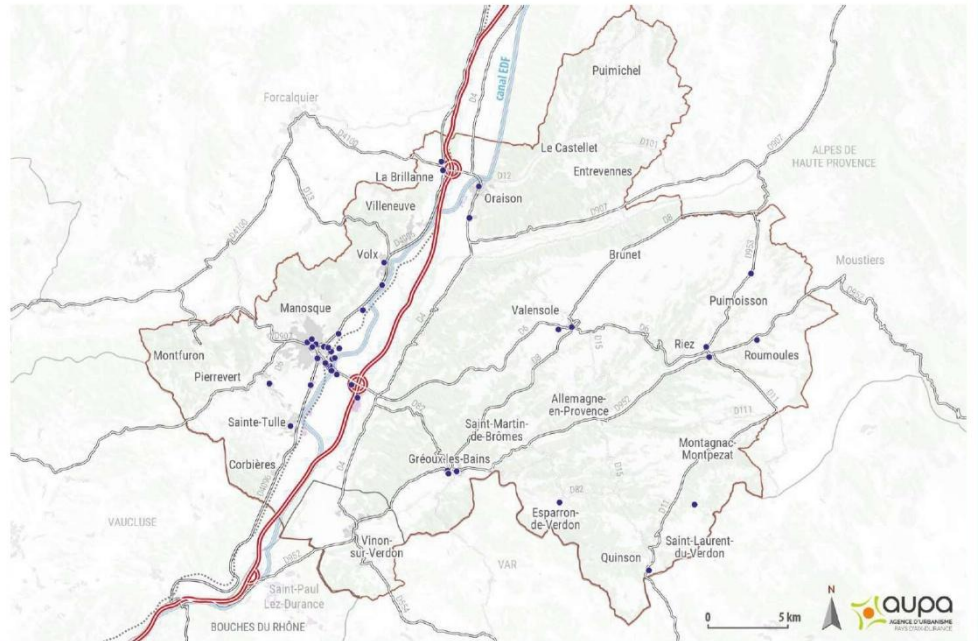


17

Les bornes de recharge de véhicules électriques en accès libre

Source : TransportDataGouv 2024

En 2024 une cinquantaine de bornes IRVE dont près de la moitié gérée par le SDE 04 (réseau eborn)



18

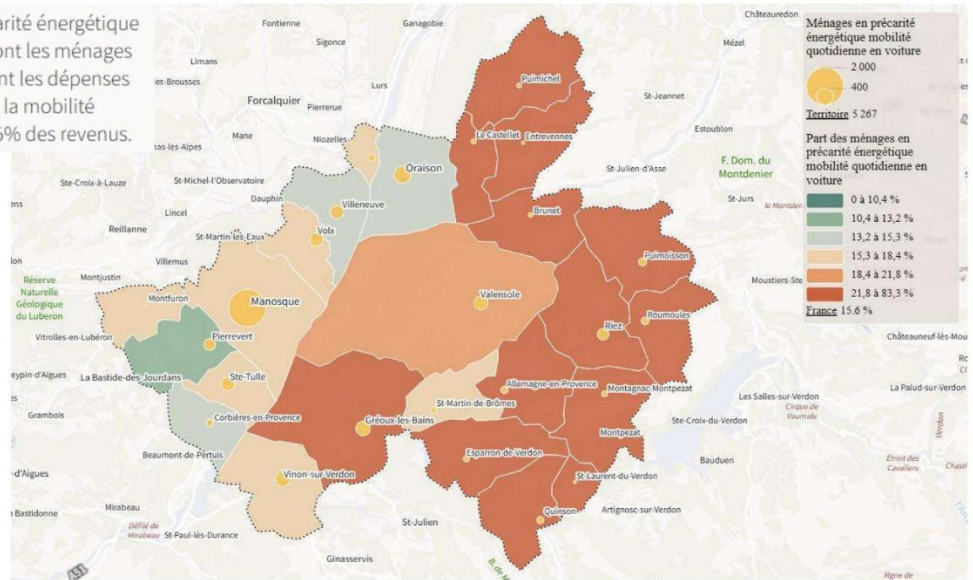
Un ménage sur cinq en situation de vulnérabilité énergétique mobilité quotidienne

Source : Précarité énergétique des territoires (GEODIP 2021)

Les ménages en situation de précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture sont les ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le carburant de la mobilité quotidienne sont supérieures à 4,5% des revenus.

Près de 5 300 ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture.

3 ménages concernés sur 4 habitant dans une commune de l'axe durancien (4 sur 10 à Manosque), au plus près des réseaux de transports en commun locaux et régionaux.



diagnostic-mobilite.fr

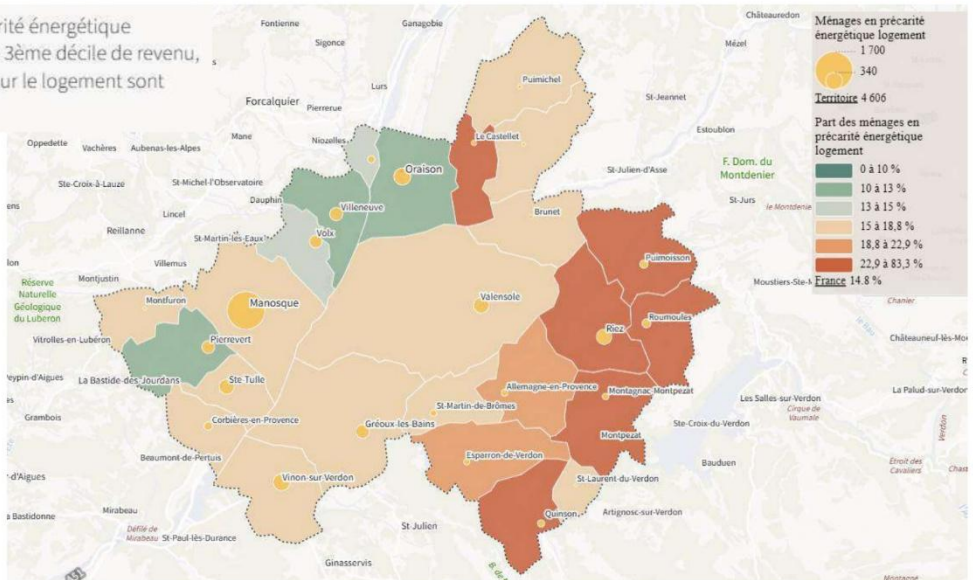
19

Un ménage sur six en situation de vulnérabilité énergétique logement

Source : Précarité énergétique des territoires (GEODIP 2021)

Les ménages en situation de précarité énergétique logement sont les ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement sont supérieures à 8% des revenus.

Plus de 4 600 ménages en précarité énergétique quotidienne logement.



diagnostic-mobilite.fr

20

Les déplacements domicile-travail des résidents

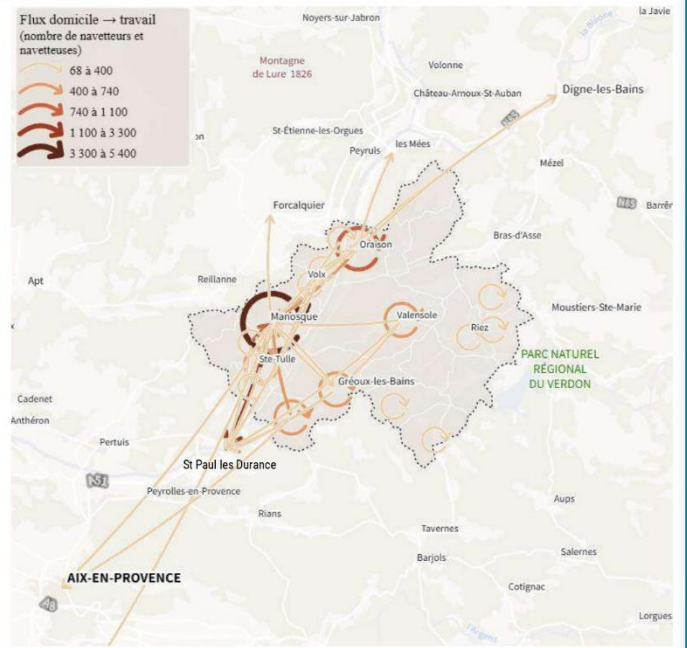
Source : INSEE 2021

18 000 déplacements quotidiens domicile-travail des résidents (soit 36 000 en aller-retour).

Près de **3 actifs sur 4** travaillent dans le territoire.

Plus de 1/3 des sortants **vers Saint-Paul-lès-Durance** (Cadarache / ITER).

Saint-Paul-lès-Durance	2529	36%
Aix-en-Provence	647	9%
Digne-les-Bains	373	5%
Forcalquier	359	5%
Marseille	339	5%
Château-Arnoux-St-Auban	195	3%



diagnostic-mobilite.fr

21

Les déplacements domicile-travail des externes

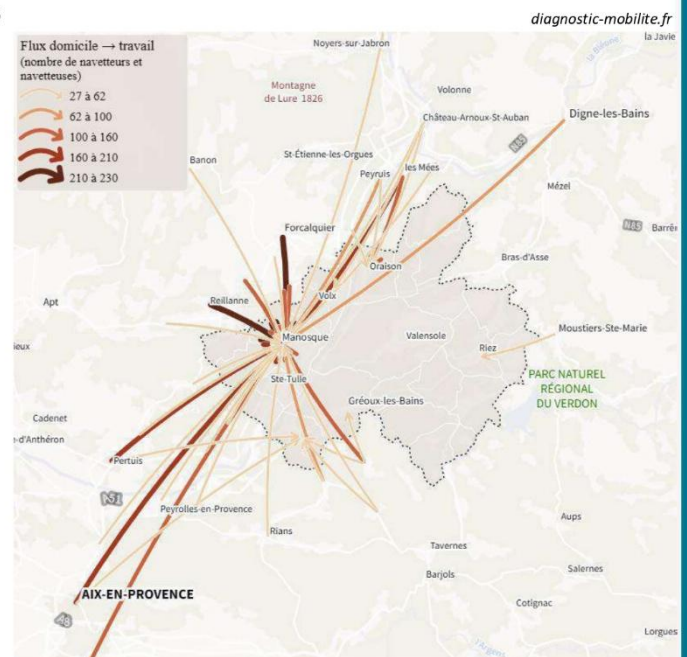
Source : INSEE 2021

5 800 déplacements quotidiens domicile-travail des externes (soit 11 600 en aller-retour).

Des lieux de provenance **très diffus**

Les Mées	350	6%
Forcalquier	310	5%
Aix-en-Provence	240	4%
Saint-Julien	220	4%
Reillanne	220	4%
Pertuis	210	4%

57% des entrants se rendent à **Manosque**



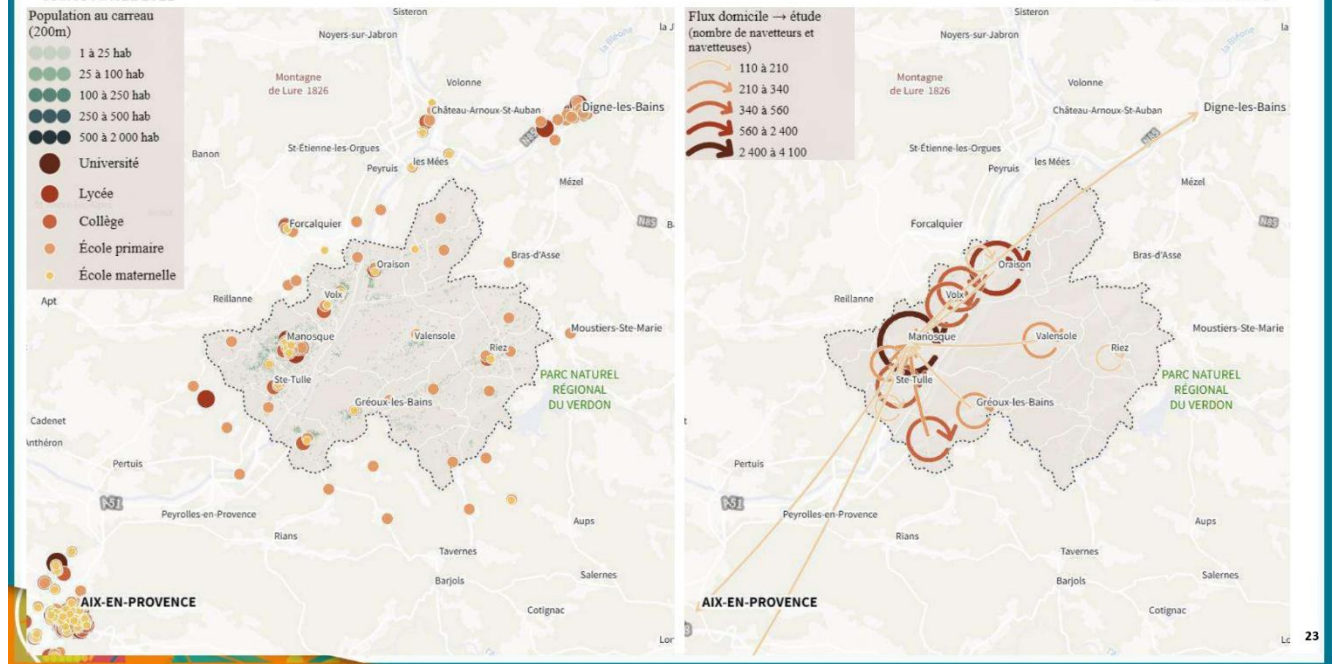
diagnostic-mobilite.fr

22

Les établissements d'enseignement et les déplacements domicile-études des résidents

Source : INSEE 2021

diagnostic-mobilite.fr



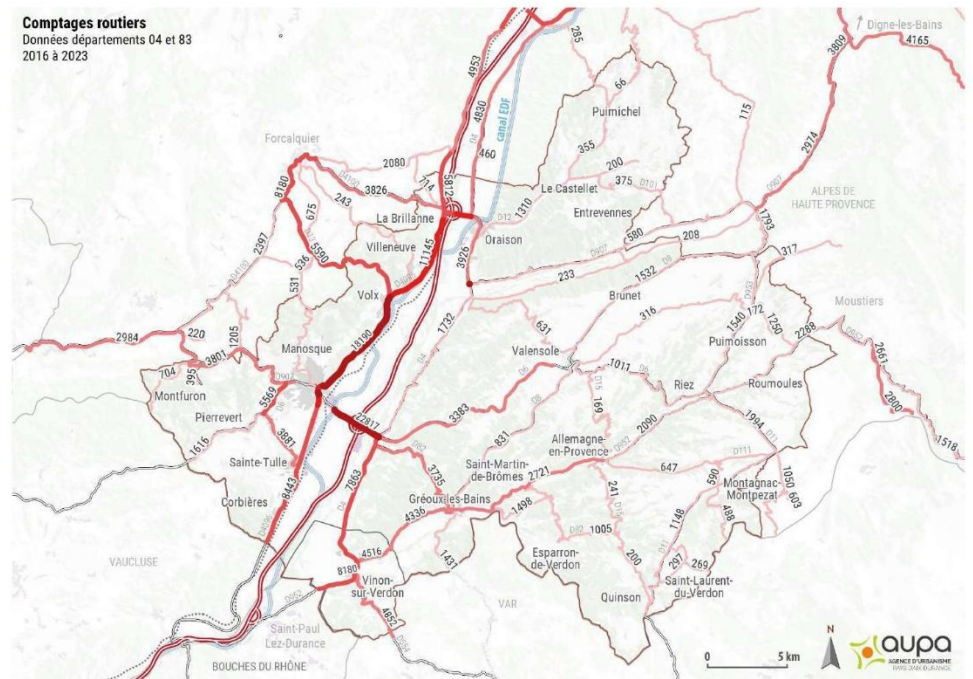
Le trafic routier

Source : Départements 04 et 83

Comptages routiers
Données départements 04 et 83
2016 à 2023

Un fort trafic sur la rive droite de la Durance tout au long de l'année

Un axe vers le Verdon très emprunté l'été (ex : 15 000 véh/j sur le pont de Vinon)



Accidentologie

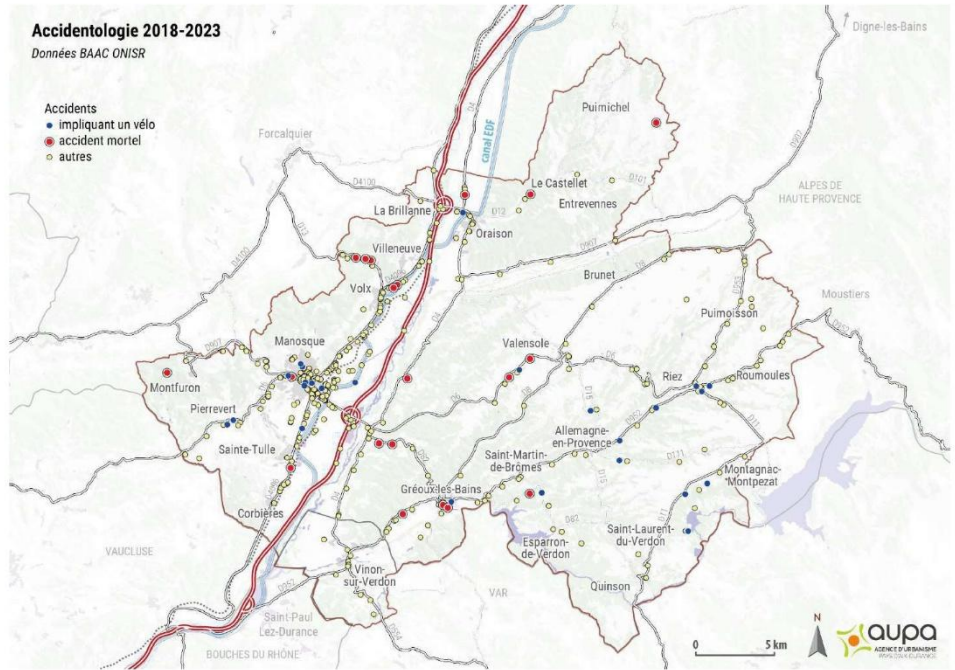
Source : BAAC ONISR

Entre 2018 et 2023 :

- 428 accidents recensés dont 41% à Manosque (176)
- Légèrement plus en agglomération (54%) qu'en dehors (45%)
- Plus de 1 100 personnes impliquées, dont 670 blessées et 25 tuées

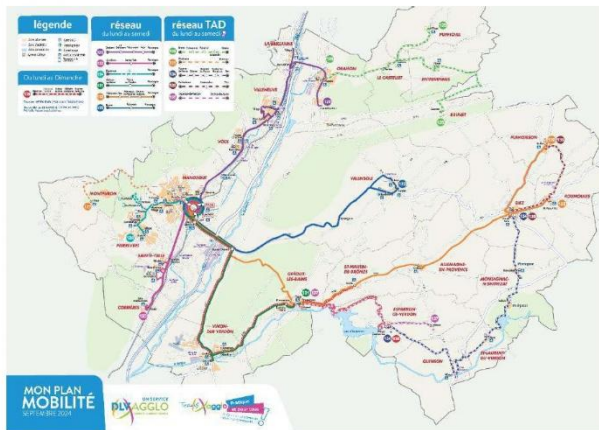
Les 20 accidents mortels :

- Villeneuve 5 (7 tués)
- Gréoux-les-Bains 5 (5)
- Valensole 3 (3)
- Oraison 1 (2)
- Esparron 1 (2)
- Le Castellet 1 (2)
- Entrevennes 1 (1)
- Manosque 1 (1)
- Sainte-Tulle 1 (1)
- Montfuron 1 (1)



Le TransAgglo : l'ossature du réseau de Mobilité

TransAgglo




À 5 MINUTES À
PIED D'UN ARRÊT :

3 sur 4
HABITANTS



Données France 50

4 sur 5
EMPLOIS



Données France Business

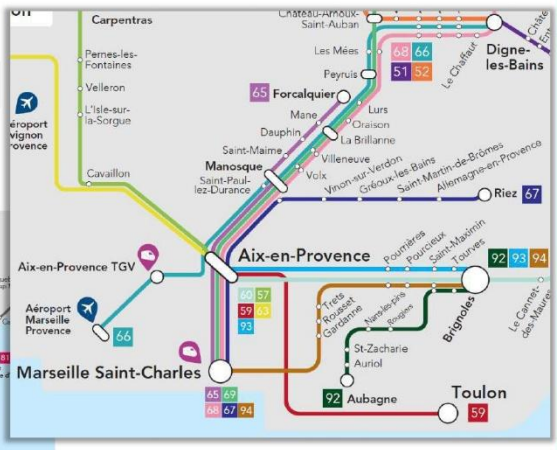
Les autres réseaux de Transports en commun

ZOU! RÉSEAU DES LIGNES DE BUS EXPRESS

Infos et horaires
zou.maregionsud.fr

- 51 Aéroport Nice ↔ Digne les Bains
- 52 Digne les Bains ↔ Grenoble (Bassin de la vallée de la Drôme) (gare de la gare)
- 53 Briançon ↔ Grenoble (Bassin de la vallée de la Drôme) (gare de la gare)
- 54 Carpentras ↔ Aix-en-Provence ou Caselles
- 55 Toulon ↔ Aix-en-Provence
- 56 Nice Grand Aéroport ↔ Aix-en-Provence
- 57 Avignon ↔ Aix-en-Provence
- 58 Marseille ↔ Forcalquier ou Manosque
- 59 Aéroport Marseille ↔ Digne les Bains (Aéroport de Marseille-Marseille-Mérignac) de TGV
- 60 Marseille ↔ Buisson
- 61 Marseille ↔ Buisson ou Manosque, Sète ou Gap
- 62 Sète Chercheville ↔ Avignon
- 63 Aéroport Nice ↔ Monaco ↔ Menton
- 64 Aéroport Nice ↔ Cannes
- 65 Aéroport Nice ↔ Antibes ↔ Vallauris
- 66 Saint-Raphaël ↔ Aéroport Nice
- 67 Brignoles ↔ Aubagne
- 68 Brignoles ↔ Aix-en-Provence
- 69 Brignoles ↔ Marseille

- Terrains de ligne
- Correspondance
- Correspondance
- Correspondance
- Aéroport
- Gare TGV



- 5 lignes Régionales de cars express
- 10 lignes de proximité
- 3 secteurs de lignes scolaires
- Ligne des Alpes Marseille-Briançon

Le réseau ferré sur DLVAgglo

Deux gares sur le territoire à Manosque et La Brillanne permettant un accès à Aix-Marseille et Gap-Briançon.

16 passages à niveau entre La Brillanne et Corbières.

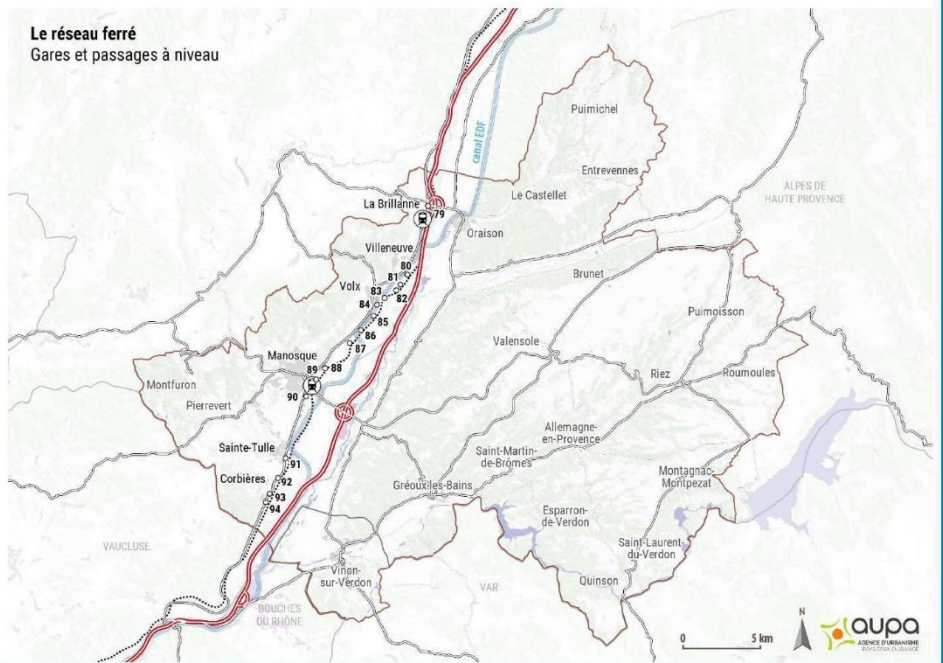
Manosque PN 89



La Brillanne PN 79



Le réseau ferré
Gares et passages à niveau



Les gares de Manosque et la Brillanne

Ligne 13 Marseille - Aix - Gap – Briançon

- Environ 1h30 de trajet pour rejoindre Marseille
- Une offre identique entre les deux gares
- Des projets d'aménagement d'envergure

Sens Manosque > Marseille (8/9)

	VDF								
La Brillanne	6.12	6.27	6.42	7.12	8.09	11.15	15.42	17.03	20.18
Manosque	6.25	6.40	6.55	7.25	8.23	11.28	15.54	17.18	20.30
Meyrargues	6.49	7.04	7.18	7.49	8.48	11.51	16.18	17.45	20.53
Aix-en-Pce	7.10	7.25	7.40	8.11	9.10	12.12	16.40	18.10	21.13
Marseille	7.49	8.07	8.19	8.49	9.49	12.50	17.19	18.49	21.49

Sens Marseille > Manosque (5)



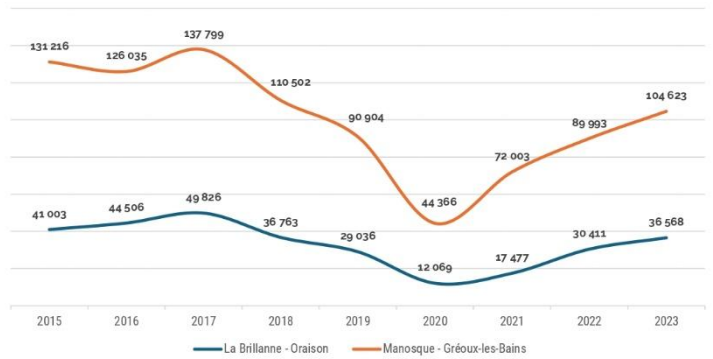
Marseille	7.41	13.11	16.41	17.41	18.41
Aix-en-Pce	8.25	13.54	17.24	18.26	19.22
Meyrargues	8.47	14.13	17.43	18.45	19.41
Manosque	9.10	14.35	18.07	19.08	20.04
La Brillanne	9.23	14.48	18.20	19.21	20.19



Jeux Olympiques d'hiver 2030

- projet d'amélioration de l'offre
- réduire le temps de trajet à 3h30 entre Marseille et Briançon (env. 4h40 actuellement)

Fréquentation en gares - données Gares & Connexions



29

Le covoiturage : pour un meilleur usage de la voiture

Source : Registre de preuve de covoiturage

Le **Registre de preuve de covoiturage** est un service numérique porté par la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM). Les données relatives aux trajets contenus dans le registre de preuve de covoiturage sont transmises par les opérateurs de covoiturage partenaires du RPC.

En 2024 sur DLVAgglo

14 400
TRAJETS RECENSÉS

5 120
SORTANTS

5 160
ENTRANTS

4 120
INTERNES

2 sur 3
TRAJETS

Saint-Paul-lès-Durance	1500	31%
Venelles	900	18%
Aix-en-Provence	900	17%

9 trajets sur 10
EN LIEN AVEC MANOSQUE

1 trajet sur 2
INTERNE À MANOSQUE

2023 (8 100)



2024 (14 400)



2025 : janvier 1598, février 1361, mars 2037

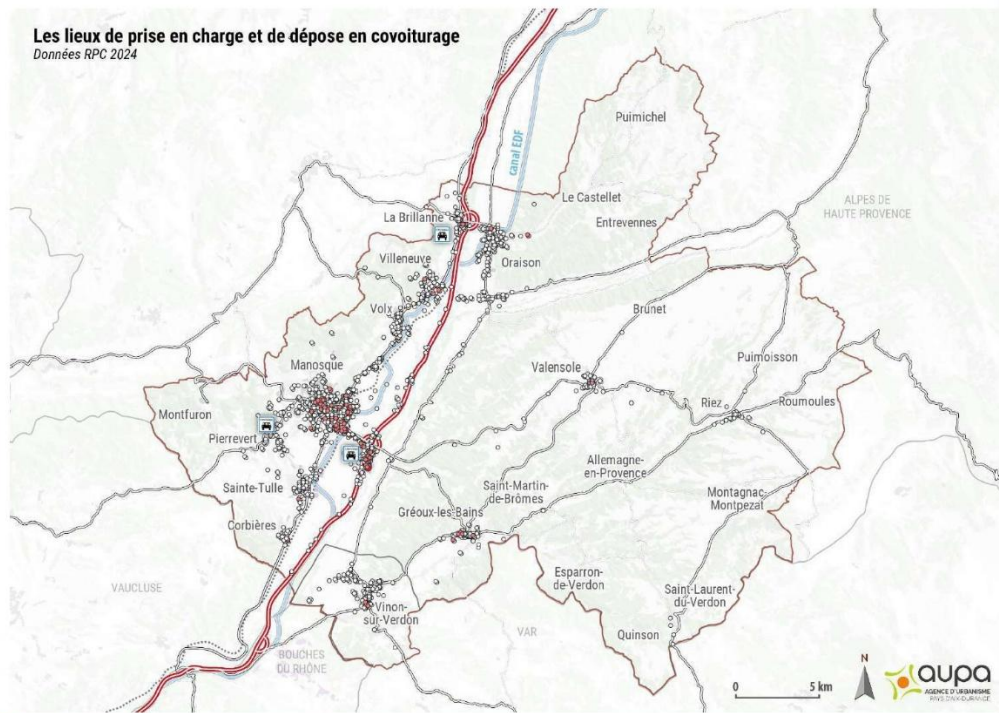
30

Une concentration de lieux de prise en charge et de dépose dans les centres urbains ou villageois, mais de manière diffuse.

Différents lieux également au plus proche des accès routiers et des espaces d'activités.

Les lieux de prise en charge et de dépose en covoiturage

Données RPC 2024

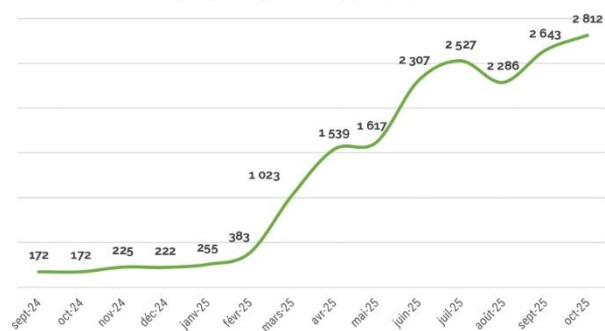


Une solution adaptée au territoire mise en place avec Karos

Source : Karos



Trajets passagers via l'application Karos



Une forte croissance de la fréquentation depuis mars

Je suis **CONDUCTEUR** ?



2 €/passager/trajet pour les 20 premiers km
Puis 0,10 €/km supplémentaire

Je suis **PASSAGER** ?



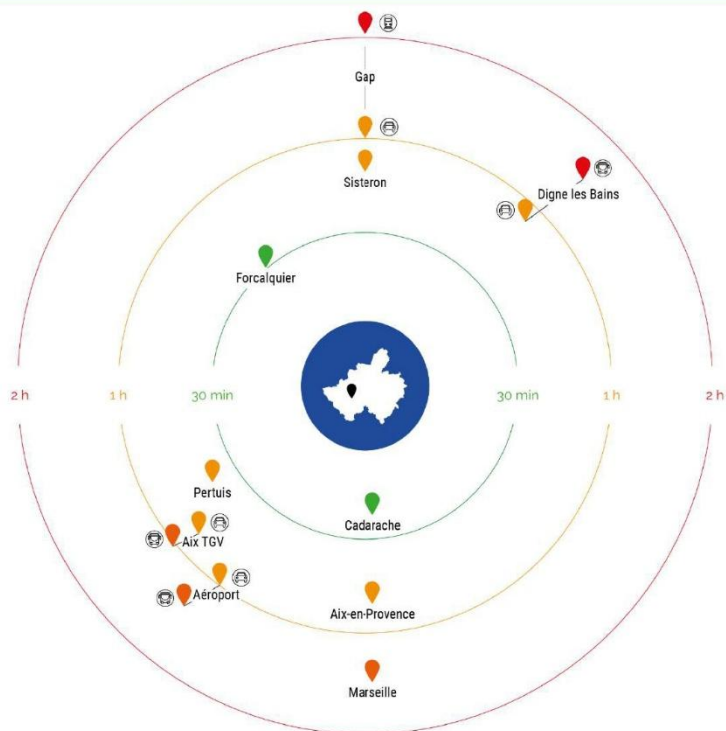
0,50 €/passager/trajet pour les 20 premiers km
Puis 0,10 €/km supplémentaire

Accessibilité externe

La présence de l'A51 et de la voie ferrée assurent des connexions vers les grands pôles extérieurs

Enjeux autour du développement des liaisons régionales ZOU LER et TER (dont l'amélioration de la ligne des Alpes en vue des Jeux Olympiques).

> Anticiper une attractivité renforcée avec Marseille à près de 1 heure et Aix-en-Provence 30 minutes ?



33

Les attentes des communes

34



La vision pour l'avenir

Selon vous, quels sont les enjeux principaux vers lesquels doit tendre DLVAgglo en matière de mobilité du quotidien ?



8,8 /10

Les **liaisons en transports en commun** entre les différentes polarités du territoire



8,5 à **7,6** /10

L'accès aux **zones d'emploi, services publics, équipements de santé, établissements d'enseignement**

Les déplacements des **personnes non motorisées**



7,3 à **6,8** /10

Le recours à **la marche et au vélo pour les déplacements de courtes distances**

La **sécurité des usagers** (piétons et vélos) dans l'espace public

Les **alternatives à l'usage de la voiture solo**



6,0 /10

L'information sur l'offre de mobilité pour une **évolution des comportements de mobilité vers une plus grande sobriété énergétique**

Les attentes des entreprises/employeurs

QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES

D'une manière générale, constatez-vous des difficultés de déplacements sur le territoire pour...
(réponse « oui »)

67%



... le recrutement de personnel
(personne sans permis ou sans
véhicule, éloignée de votre
entreprise sans solution de
déplacements...)

64%



... les déplacements
domicile-travail de
vos salariés

36%



... les déplacements
de la pause déjeuner

30%



... les déplacements
professionnels de
vos salariés

37

QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES



Quelles sont les mesures prioritaires qui inciteraient vos salariés à utiliser plus souvent les transports en commun ?

82%



Des fréquences
plus élevées

76%



Des horaires
plus adaptés

68%



Des trajets
plus rapides



Quelles sont les mesures prioritaires qui inciteraient vos salariés à utiliser plus souvent le vélo ou la marche ?

84%



Des itinéraires
sécurisés

60%



Une subvention
à l'achat d'un
vélo

38

QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES



Quelles sont les mesures prioritaires qui inciteraient vos salariés à pratiquer plus souvent le covoiturage?

71%



Une incitation financière

43%



Une information en interne

“ revoir les critères origine et destination pour KAROS afin de ne pas limiter aux communes de la DLVA (Aix, Pertuis,) partenariat inter com'com' ? ”

39



En synthèse pour les entreprises : les pistes d'action



Adapter l'offre pour répondre aux difficultés de déplacements pour le **recrutement** et le **domicile-travail** (actifs et personnes en difficulté).



Proposer une **offre diversifiée tous modes** afin de favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture solo.



Pour développer l'usage des TC : **améliorer l'offre** (fréquence, horaire, temps de trajet).



Pour développer l'usage du vélo : créer des **itinéraires sécurisés**.



Conserver l'**incitation financière** et la **communication** sur l'offre de covoiturage, faciliter le télétravail dans les communes (ex : espaces de coworking)

40

Un programme d'actions autour de 4 axes

41

Répondre à quels enjeux ? Comment ? Les axes de réflexion



Un système de mobilité répondant aux besoins des habitants et adapté à la diversité des territoires, avec des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

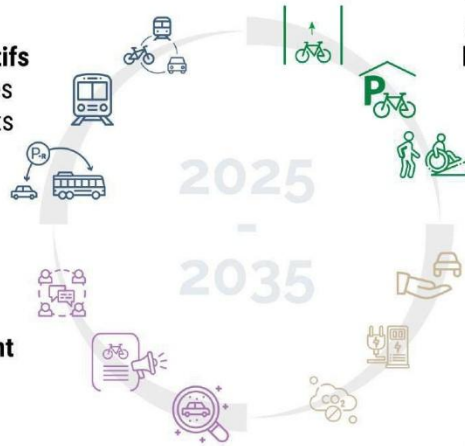
- L'accessibilité multimodale du territoire (interne et externe, dont la Ligne des Alpes)
- L'accès aux zones d'emploi
- La mobilité des jeunes et des actifs
- La mobilité des personnes éloignées des grands axes de communication ou à la mobilité réduite
- La diminution des impacts environnementaux des transports
- Les déplacements de courtes distances en modes actifs
- L'information, la pédagogie sur les alternatives à la voiture individuelle

42

Des actions autour de 4 grands objectifs stratégiques

1. Améliorer l'attractivité des transports collectifs et assurer l'intermodalité entre les différents modes de déplacements

4. Accompagner le changement de comportement et évaluer les actions



2. Faciliter et sécuriser la pratique des modes actifs pour les déplacements de proximité du quotidien

3. Encourager un meilleur usage de la voiture pour lutter contre l'autosolisme, diminuer l'impact environnemental des transports

43

1



Améliorer l'attractivité des transports collectifs et assurer l'intermodalité entre les différents modes de déplacements

6

ACTIONS

1

Développer un **réseau performant** reliant les grands pôles d'habitat et d'emploi du territoire

2

Développer une **offre complémentaire** adaptée aux particularités des territoires **ruraux**

3

Imaginer un **transport décarbonné adapté à l'armature urbaine**, pour relier le centre et les quartiers périphériques

8M€/an FONCTIONNEMENT (ACTIONS 1, 2 ET 3)

4

Renforcer les **PEM autour des gares ferroviaires de Manosque et la Brillanne** en s'assurant des correspondances vers les pôles extérieurs

9M€ INVESTISSEMENT
(COFINANCEMENT 50% DÉJÀ FLÉCHÉ)

5

Développer des **Pôles d'échanges pour chaque ville et village** facilement accessibles et accueillant tous les modes (TC, vélo, covoiturage)

10 à 20 000€
INVESTISSEMENT PAR SITE

6

Mettre en place, en complément des actions départementales, un **réseau de transport solidaire** adapté aux publics en situation de fragilité

100 à 200 000€/AN
FONCTIONNEMENT

44



Transports collectifs et intermodalité

1.1 Développer un réseau de transport performant reliant les grands pôles d'habitat et d'emplois du territoire

Objectifs

- Structurer un réseau de transport efficace entre les principaux pôles d'habitat, d'emploi, de services et de commerce du territoire.
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien.
- Améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre de mobilité sur l'axe durancien.

Description

NB : définition en cours des axes dans le cadre du travail préparatoire à la DSP 2027

Cette action vise à concevoir et développer un réseau de transport collectif performant reliant les communes situées le long de l'axe durancien, où se concentre la majorité des habitants, des emplois, des commerces, des services et des équipements de DLVAgglo.

L'objectif est de proposer une offre de mobilité structurante, régulière et attractive, permettant de faciliter les déplacements domicile-travail, scolaires et de loisirs, tout en limitant la congestion routière et les émissions de CO₂. Le projet consistera à renforcer la liaison entre les grands pôles urbains par la mise en place d'un réseau optimisé en fréquence, en amplitude horaire et en correspondances avec les Pôles d'échanges existants ou à venir.

Mise en œuvre

1. Concevoir et déployer un réseau de transport reliant les grands pôles d'habitat et d'emplois.
2. Améliorer l'offre des lignes existantes pour garantir fiabilité et attractivité.
3. Mettre en place une signalétique et une information voyageurs facilitant la lisibilité du réseau.

Résultats attendus

- > Une amélioration de la desserte entre les communes principales du territoire.
- > Une augmentation de la fréquentation des transports collectifs et du report modal.
- > Une réduction du trafic automobile et des émissions de CO₂ sur l'axe Durancien.

Échéance

Court terme (2027)

Type d'action

Fonctionnement et partenariat

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Région Sud, Communes

Cibles prioritaires

Scolaires et actifs

Indicateurs de suivi

- Fréquence et niveau de service du réseau.
- Nombre de passagers et évolution de la fréquentation.

45



Transports collectifs et intermodalité

1.2 Développer une offre complémentaire adaptée aux particularités des territoires ruraux

Objectifs

- Offrir une solution de mobilité pour les habitants des villages éloignés et les publics rencontrant des difficultés de déplacement.
- Compléter le réseau structurant de transport sur l'axe Durancien par des services souples et adaptés.
- Améliorer l'accès aux pôles de services, d'emploi et aux sites touristiques majeurs du territoire.

Description

NB : définition en cours des axes dans le cadre du travail préparatoire à la DSP 2027

Cette action vise à développer une offre de transport complémentaire et adaptée aux spécificités géographiques et sociales du territoire de DLVAgglo. Elle répond aux besoins des communes rurales et isolées, moins bien desservies par les lignes régulières, ainsi qu'à ceux des habitants ayant des contraintes particulières de mobilité (personnes âgées, sans véhicule, jeunes, etc.).

Le dispositif reposera notamment sur le développement d'un service de Transport à la Demande (TAD), flexible et accessible, permettant de relier les villages aux pôles d'échanges, aux commerces et aux services du quotidien. Le maintien (vers Esparron) ou la création de nouvelles lignes saisonnières à vocation touristique sera également un élément important de cette offre.

Mise en œuvre

1. Mettre en place un service de transport à la demande reliant les villages éloignés aux pôles d'échanges et services essentiels.
2. Créer des lignes estivales touristiques pour accéder aux sites naturels et de loisirs.
3. Assurer la coordination avec le réseau principal pour garantir la continuité des déplacements.

Résultats attendus

- > Une amélioration de l'accès à la mobilité pour les habitants des zones rurales et isolées.
- > Une meilleure attractivité touristique grâce à des solutions de transport adaptées et durables.
- > Une réduction de l'usage individuel de la voiture sur les trajets de proximité et touristiques.

Échéance

Court terme (2027)

Type d'action

Fonctionnement et partenariat

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Communes, Région Sud, Offices de tourisme

Cibles prioritaires

Habitants ruraux

Indicateurs de suivi

- Fréquentation des lignes
- Évolution de l'offre proposée

46



Transports collectifs et intermodalité

1.3 Imaginer un transport décarboné adapté à l'armature urbaine, pour relier le centre et les quartiers périphériques

Objectifs

- Développer une offre de transport urbain propre, adaptée au relief et à la configuration de la ville.
- Améliorer la desserte entre le centre-ville et les quartiers périphériques situés sur les collines.
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle et les émissions de CO₂.

Description

Cette action vise à concevoir et expérimenter un système de transport innovant et décarboné au sein de la ville de Manosque, capable de relier efficacement le centre-ville aux quartiers périphériques. L'objectif est de proposer une solution de mobilité urbaine légère, accessible et durable, adaptée aux contraintes géographiques du territoire.

Deux pistes principales sont à explorer : le déploiement de petits véhicules électriques, circulant sur des itinéraires courts et réguliers pour desservir les quartiers ; l'étude de faisabilité d'un transport innovant de type Urbanloop, basé sur des capsules électriques sur voie dédiée, offrant un service rapide, silencieux et à très faible empreinte énergétique.

Mise en œuvre

1. Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un transport urbain innovant et électrique.
2. Expérimenter un service pilote desservant les quartiers périphériques et notamment les collines.
3. Développer des partenariats techniques et institutionnels pour accompagner le projet (innovation, mobilité, énergie).

Résultats attendus

- > Une amélioration de la desserte des quartiers périphériques.
- > Une mise en place d'une solution de mobilité urbaine innovante, propre et adaptée au territoire.
- > Une valorisation de Manosque comme ville pilote d'une mobilité décarbonée et intelligente.

Échéance

Long terme

Type d'action

Fonctionnement et partenariat

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo / Ville de Manosque

Partenaires

Région Sud, entreprises de mobilité innovante

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

- Fréquentation des nouvelles lignes mises en place

47



Transports collectifs et intermodalité

1.4 Renforcer les PEM autour des gares ferroviaires de Manosque et la Brillanne en s'assurant des correspondances vers les pôles extérieurs

Objectifs

- Améliorer l'intermodalité autour des gares principales du territoire.
- Faciliter les correspondances entre le train et les transports collectifs.
- Renforcer la connexion entre les communes de DLVAgglo et les territoires voisins..

Description

Cette action vise à améliorer et structurer les PEM de Manosque et La Brillanne, véritables portes d'entrée du territoire. L'objectif est de faciliter les connexions entre le ferroviaire et les autres modes de transport et d'assurer une correspondance fluide vers les pôles extérieurs du territoire. Les aménagements porteront sur la réorganisation des espaces de circulation et de stationnement, la mise en place d'une signalétique claire et harmonisée, ainsi que sur l'amélioration de l'information voyageurs. Cette volonté de créer un véritable « quartier de gare » s'inscrit également dans le contexte de l'amélioration de la ligne pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 2030, avec plus généralement un potentiel impact fort sur le développement du territoire, ainsi qu'avec les enjeux autour du SERM de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Mise en œuvre

1. Améliorer les infrastructures et aménagements des PEM (accès, stationnements, signalétique, information voyageurs).
2. Mettre en œuvre une coordination interterritoriale pour harmoniser les correspondances et horaires entre les différents modes.

Résultats attendus

- > Une amélioration de la qualité et de la lisibilité des correspondances intermodales.
- > Une augmentation de la fréquentation des gares et du report modal vers les transports collectifs.
- > Une meilleure connexion entre DLVAgglo et les territoires voisins.

Échéance

Long terme

Type d'action

Investissement et partenariat.

Maîtrise d'ouvrage

DVLAgglo/Communes

Partenaires

Région Sud, SNCF, Département 04

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

- Fréquentation des gares
- Usages des infrastructures déployées

48



Transports collectifs et intermodalité

1.5 Développer des Pôles d'échanges pour chaque ville et village facilement accessibles et accueillant tous les modes (TC, vélo, covoiturage)

Objectifs

- Favoriser l'intermodalité et la complémentarité entre les différents modes de transport.
- Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'offre de mobilité sur tout le territoire.
- Réduire l'usage de la voiture individuelle et encourager les mobilités durables.

Description

Cette action vise à créer, dans chaque commune de DLVAgglo, a minima un pôle d'échanges local permettant de regrouper l'ensemble des modes de déplacement : transports collectifs, covoiturage, vélo, marche, véhicules électriques, etc. Ces pôles auront pour rôle de faciliter les correspondances et d'offrir aux usagers des solutions de mobilité simples, pratiques et coordonnées.

Chaque pôle sera conçu comme un espace structurant et identifiable, comprenant des arrêts de bus aménagés, des stationnements vélos sécurisés, des places de covoiturage, des bornes de recharge électrique, ainsi qu'une signalétique claire et homogène.

Mise en œuvre

1. Identifier et aménager dans chaque commune un site central adapté à l'accueil des différents modes.
2. Équiper ces pôles d'infrastructures et services : abris voyageurs, stationnements vélos, bornes de recharge, signalétique, informations sur les mobilités...
3. Mettre en œuvre une campagne de communication pour les promouvoir.

Résultats attendus

- > Une amélioration de l'interconnexion entre les différents modes de transport.
- > Une meilleure accessibilité de l'offre de mobilité sur l'ensemble du territoire.
- > Une diminution de la part des déplacements réalisés en voiture individuelle.

Échéance

Long terme

Type d'action

Investissement, communication et partenariat.

Maîtrise d'ouvrage

Communes

Partenaires

DLVAgglo, Départements

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

- Nombre de pôles d'échanges aménagés.
- Fréquentation et taux d'utilisation des équipements et services proposés.

49



Transports collectifs et intermodalité

1.6 Mettre en place, en complément des actions départementales, un réseau de transport solidaire adapté aux publics en situation de fragilité

Objectifs

- Garantir l'accès à la mobilité pour tous, notamment les personnes en situation de précarité, d'isolement ou à mobilité réduite.
- Réduire les inégalités territoriales et sociales face à la mobilité.
- Compléter l'offre de transport public existante par des solutions souples et adaptées.

Description

Cette action vise à développer un réseau de transport solidaire sur le territoire de DLVAgglo, destiné à répondre aux besoins de déplacement des publics fragiles : personnes âgées, sans véhicule, en situation de handicap ou de précarité. L'objectif est de proposer un service de mobilité de proximité, souple, solidaire et complémentaire des réseaux classiques.

Le dispositif pourra s'appuyer sur un réseau de bénévoles, d'associations et de partenaires locaux, coordonné par DLVAgglo, pour organiser des trajets à la demande (cours, rendez-vous médicaux, démarches administratives, loisirs...). Des véhicules mutualisés ou adaptés pourront être mobilisés selon les besoins.

Mise en œuvre

1. Développer un système de mise en relation et de réservation accessible (téléphone, application, guichet unique).
2. Mener des actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir le service et recruter des bénévoles ou partenaires.

Résultats attendus

- > Une amélioration de l'accès à la mobilité pour les publics fragiles sur l'ensemble du territoire.
- > Un renforcement de la cohésion sociale et du lien intercommunal.
- > Une réduction de l'isolement et amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires.

Échéance

Long terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et partenariat

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo, Département

Partenaires

Communes, Départements, Associations locales, CCAS

Cibles prioritaires

Ménages en précarité

Indicateurs de suivi

Nombre de bénéficiaires et de trajets réalisés

50



1

Aménager un **axe cyclable structurant sur l'axe durancien**
(Cf. Plan vélo)

7M€ INVESTISSEMENT

2

Développer des **aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire**
(Cf. Plan vélo)

À DÉTERMINER
INVESTISSEMENT À LA CHARGE
DES GESTIONNAIRES DE VOIRIE

3

Déployer des **équipements et services** (stationnements, bornes de réparation, aides à l'achat, location...) (Cf. Plan vélo)

À DÉTERMINER

4

Améliorer la **marchabilité dans l'espace public** (centres anciens, établissements scolaires, sites touristiques)

INVESTISSEMENT INTEGRE DANS LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT COMMUNAUX
(ACCOMPAGNEMENT, EXPERTISE, INGÉNIERIE DLVAGGLO)

5

Sécuriser les traversées de villages et les secteurs les plus accidentogènes

DÉPEND DE L'AMÉNAGEMENT



Modes actifs

2.1 Aménager un axe cyclable structurant sur l'axe durancien

Objectifs

- Créer un axe cyclable sécurisé et continu pour relier les communes de DLVAgglo.
- Encourager l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien.
- Réduire le trafic automobile et les émissions de CO₂.

Description

NB : pour plus de précisions, se référer à l'axe 1 du Plan vélo

Cette action vise à aménager un axe cyclable structurant le long de l'axe Durancien, en favorisant un tracé agréable et sécurisé pour tous les usagers. L'itinéraire proposé cherche à suivre au maximum les berges du canal EDF de La Brillanne à Corbières en rive droite de la Durance, et jusqu'à Vinon-sur-Verdon à partir de Manosque. Ce travail est mené en collaboration avec EDF Hydro afin de trouver les meilleures solutions à mettre en œuvres pour assurer la sécurité des usagers. L'itinéraire proposera des aménagements cyclables sécurisés (voie verte...), continus et jalonnés. L'entretien de cet axe est également anticipé.

Un autre axe structurant reliera Vinon-sur-Verdon à Gréoux-les-Bains.

Mise en œuvre

1. Aménager un itinéraire cyclable continu et sécurisé.
2. Traiter les points noirs par des aménagements adaptés.
3. Mettre en place des actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir l'axe.

Résultats attendus

- > Une augmentation du nombre de déplacements à vélo.
- > Une amélioration de la sécurité et du confort des cyclistes.
- > Une réduction du trafic automobile et des émissions de CO₂.

Échéance

Long terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

EDF Hydro, Communes, Départements

Cibles prioritaires

Cyclistes, Actifs

Indicateurs de suivi

- Longueur de piste cyclable aménagée.
- Nombre de cyclistes utilisant l'axe (comptages réguliers).



Modes actifs

2.2 Développer des aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire

Objectifs

- Créer un réseau cyclable cohérent et sécurisé sur l'ensemble du territoire de DLVAgglo.
- Relier les axes structurants et les centres villageois pour faciliter les déplacements à vélo.
- Réduire l'usage de la voiture individuelle et les émissions de CO₂.

Description

NB : pour plus de précisions, se référer à l'axe 1 du Plan vélo

Cette action vise à développer un réseau d'aménagements cyclables interconnectés. Notamment, une liaison complémentaire a pour objectif de relier Pierrevert à Manosque.

Des liaisons de rabattement complètent ce réseau et permettent de rejoindre le centre des villages traversés par l'axe durancien, les polarités de proximité depuis les communes environnantes et les principaux équipements touristiques et de loisirs. Les itinéraires incluront différents types d'aménagements cyclables adaptés à la situation ainsi qu'un jalonnement.

Le réaménagement des berges du Colostre pouvant permettre le rabattement vers Gréoux-les-Bains et Riez, côté Verdon.

Mise en œuvre

1. Développer des infrastructures cyclables sur l'ensemble du territoire pour créer un réseau cohérent.
2. Mettre en place des actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir l'usage du vélo et informer les habitants sur le réseau.

Résultats attendus

- > Une augmentation du nombre de déplacements à vélo.
- > Une amélioration de la sécurité et du confort des cyclistes.
- > Une réduction du trafic automobile et des émissions de CO₂.

53

Échéance

Long terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

Communes

Partenaires

DLVAgglo, Départements, PNR Luberon et Verdon

Cibles prioritaires

Cyclistes

Indicateurs de suivi

- Longueur d'aménagements réalisés.
- Nombre de cyclistes utilisant l'axe (comptages réguliers).



Modes actifs

2.3 Développer des équipements et services (stationnements, bornes de réparation...)

Objectifs

- Favoriser la pratique cyclable et accompagner le développement des aménagements avec des équipements adaptés
- Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes.
- Réduire l'usage de la voiture individuelle et les émissions de CO₂ liées aux déplacements.

Description

NB : pour plus de précisions, se référer aux axes 2 à 6 du Plan vélo

Cette action vise à faciliter et sécuriser les déplacements à vélo sur le territoire de DLVAgglo en renforçant les infrastructures et services existants. Elle comprend la mise en place d'un service de location courte ou longue durée de vélo, du stationnement sécurisé et de proximité, des bornes d'autoréparation.

Parallèlement, afin d'encourager la pratique, l'apprentissage du vélo sera facilité dans pour les enfants et adultes via les associations. Des actions de communication et de sensibilisation seront menées pour informer habitants, salariés et étudiants des services disponibles et des avantages du vélo pour la mobilité et l'environnement.

Mise en œuvre

1. Installer des stationnements vélo sécurisés et des bornes de réparation et de gonflage
2. Expérimenter un service de location de vélo de courte ou longue durée
3. Accompagner l'apprentissage du vélo
4. Lancer des campagnes de communication et de sensibilisation pour promouvoir l'usage du vélo

Résultats attendus

- > Augmentation du nombre de déplacements à vélo.
- > Amélioration de la sécurité et du confort des cyclistes.
- > Réduction du trafic automobile et des émissions de CO₂.

54

Échéance

Court terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo, Communes

Partenaires

Entreprises, établissements scolaires

Cibles prioritaires

Cyclistes, Tout public

Indicateurs de suivi

Nombre de stationnements et équipements installés



Modes actifs

2.4 Améliorer la marchabilité dans l'espace public (centres anciens, établissements scolaires, sites touristiques)

Objectifs

- Favoriser la marche comme mode de déplacement quotidien dans toutes les communes.
- Sécuriser les itinéraires piétons et créer un environnement urbain attractif et confortable.
- Aménager les espaces publics en sécurisant les parcours en particulier pour les enfants et les personnes à mobilité réduite

Description

Cette action vise à rendre les espaces publics plus accessibles et agréables pour les piétons. En effet, alors que plus d'un déplacement interne sur trois est réalisé à pied dans DLVAgglo, sachant qu'elle est aussi indispensable pour rejoindre les autres modes de transport, l'espace public n'est pas forcément adapté, notamment pour les plus vulnérables.

Il s'agit donc de rendre confortable et agréable la marche, par des parcours sécurisés, la mise en place de mobiliers urbains et en accentuant la végétalisation ainsi que les haltes de repos.

Ces éléments devront être pris en compte dans les futurs projets d'aménagement.

Mise en œuvre

1. Identifier les points noirs dans chaque commune et proposer un traitement adapté.
2. Sécuriser les trajets aux abords des écoles (ex : rue aux écoles).
3. Aménager des espaces agréables avec mobilier urbain et végétalisation.

Résultats attendus

- > Augmentation du nombre de trajets effectués à pied.
- > Amélioration de l'accessibilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite.
- > Sécurisation et confort accrus des parcours piétons, contribuant à une meilleure qualité de vie urbaine.

Échéance

Moyen terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

Communes, Département

Partenaires

DLVAgglo, communes, associations d'usagers, établissements scolaires
Cibles prioritaires

Piétons, cyclistes

Indicateurs de suivi

Taux d'accessibilité aux espaces publics pour les PMR

55



Modes actifs

2.5 Sécuriser les traversées de villages et les secteurs les plus accidentogènes

Objectifs

- Identifier les zones à risque via l'analyse des accidents et le retour des usagers.
- Mettre en place des aménagements adaptés : passages piétons, signalisation renforcée...
- Améliorer l'éclairage et la visibilité des traversées et intersections dangereuses.

Description

Cette action vise à améliorer la sécurité routière dans les zones sensibles, en particulier les traversées de villages et les axes identifiés comme accidentogènes. Elle consiste à mettre en place des mesures adaptées pour réduire les risques d'accidents et protéger les piétons, cyclistes et automobilistes.

Les interventions peuvent inclure l'aménagement de passages piétons sécurisés, la mise en place de ralentisseurs, l'amélioration de la signalisation et de l'éclairage, ou encore l'aménagement de trottoirs et pistes cyclables. L'objectif est de favoriser des déplacements sûrs et de renforcer la sécurité des habitants et usagers.

Mise en œuvre

1. Réduire le nombre et la gravité des accidents sur les axes identifiés.
2. Protéger les piétons, cyclistes et usagers vulnérables.
3. Encourager des comportements de conduite plus sûrs et responsables.

Résultats attendus

- > Une réduction des accidents et amélioration de la sécurité des usagers.
- > Des déplacements plus sûrs pour les piétons et cyclistes.
- > Une sensibilisation accrue des conducteurs et habitants aux enjeux de sécurité routière.

Échéance

Moyen terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

Communes, Département

Partenaires

DLVAgglo

Cibles prioritaires

Piétons, cyclistes

Indicateurs de suivi

- Nombre d'aménagements réalisés
- Nombre d'accidents

56

3



Encourager un **meilleur usage de la voiture** pour lutter contre l'autosolisme, **diminuer l'impact environnemental** des transports

6

ACTIONS

1

Faciliter et développer le **covoiturage** dans l'agglomération et vers les territoires voisins

5-8000€/PLACE INVESTISSEMENT
88 000€/AN FONCTIONNEMENT KAROS

2

Développer un **service d'autopartage** prioritairement dans les territoires en précarité énergétique mobilité

300 000€ INVESTISSEMENT
70 000€/AN FONCTIONNEMENT

3

Accompagner le développement des **bornes IRVE**

2000€/BORNE + GÉNIE CIVIL

4

Limiter les déplacements domicile-travail en développant des **espaces de tiers-lieux et/ou coworking**

OPÉRATIONS ANRU, LA GLACIÈRE,
HÔTEL D'ENTREPRISES DE SAINTE-
TULLE, GARE DE MANOSQUE

5

Rapprocher les services publics des habitants par la mise en place de **permanences itinérantes dans les villages**

70 000€ INVESTISSEMENT
40 000€/AN FONCTIONNEMENT

6

Mieux intégrer les enjeux de **mobilité dans la planification** (SCOT, PLU, OAP, opérations d'aménagement...)

FONCTIONNEMENT INTERNE

57



Alternatives à l'usage de la voiture

3.1 Faciliter et développer le covoiturage dans l'agglomération et vers les territoires voisins

Objectifs

- Inciter à la pratique du covoiturage pour réduire l'autosolisme, en le rendant visible et attractif
- Réduire l'usage de la voiture individuelle et les émissions de CO₂ liées aux déplacements quotidiens.
- Encourager les pratiques de covoiturage domicile-travail et inter-territoriales.

Description

L'action vise à promouvoir et à structurer le covoiturage sur le territoire de DLVAgglo et ses environs, en s'appuyant notamment sur la plateforme Karos, déjà mise en place pour faciliter les trajets domicile-travail et qui rencontre un franc succès avec plusieurs milliers de trajets par mois.

Ce service permet de mettre en relation conducteurs et passagers grâce à une application numérique intuitive, proposant des itinéraires optimisés et des incitations financières.

En complément, des aménagements et actions de communication seront développés pour renforcer la visibilité du dispositif, inciter à son utilisation et favoriser les connexions avec les territoires voisins.

Mise en œuvre

- Renforcer la communication et sensibiliser les habitants et salariés à l'usage du covoiturage.
- Améliorer la pratique en créant ou en identifiant des aires de covoiturage sécurisées et accessibles.
- Développer des partenariats avec les entreprises, collectivités voisines et gestionnaires de zones d'activités pour encourager les trajets partagés.

Résultats attendus

- > Augmentation du nombre d'utilisateurs de la plateforme Karos et du covoiturage régulier.
- > Réduction du trafic automobile et des émissions de CO₂ sur les axes principaux.
- > Meilleure connexion entre les communes de DLVAgglo et les territoires limitrophes.

Échéance

Court terme

Type d'action

Fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Entreprises, collectivités, opérateurs de mobilité

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

Nombre d'inscriptions et de trajets réalisés via la plateforme Karos

58



Alternatives à l'usage de la voiture

3.2 Développer un service d'autopartage prioritairement dans un territoire en précarité énergétique mobilité

Objectifs

- Réduire l'usage de la voiture individuelle et les émissions de CO₂ liées aux déplacements.
- Encourager le recours à l'autopartage pour les trajets du quotidien.
- Renforcer l'offre de mobilité partagée pour diversifier les modes de transport disponibles.

Description

Cette action vise à promouvoir et structurer l'autopartage à l'échelle de DLVAgglo, en particulier dans les zones rurales où les transports en commun sont limités. L'expérimentation d'un tel service sera privilégiée sur un territoire en précarité énergétique mobilité (là où le budget d'utilisation de la voiture est très impactant pour les ménages à cause de l'éloignement des emplois, commerces, équipements et services).

Des aménagements spécifiques seront mis en place, tels que des aires de stationnement dédiées et des points de prise en charge stratégiques, pour rendre le service accessible et attractif. La communication et la sensibilisation seront renforcées afin d'inciter les habitants à adopter cette pratique de mobilité partagée.

Mise en œuvre

- Identification avec les communes des besoins spécifiques pour optimiser le maillage du service
- Création ou identification d'aires de stationnement sécurisées pour les véhicules partagés.
- Campagnes ciblées dans les communes rurales pour promouvoir l'autopartage.

Résultats attendus

- > Une augmentation du nombre d'utilisateurs réguliers dans les communes rurales et sur l'ensemble du territoire de DLVAgglo.
- > Une amélioration de la mobilité quotidienne et de la connectivité entre les communes rurales et les pôles urbains.

Échéance

Court terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Entreprises, collectivités, opérateurs de mobilité

Cibles prioritaires

Personnes sans véhicules sans autre solution de mobilité

Indicateurs de suivi

Nombre d'inscriptions et de trajets réalisés

59



Alternatives à l'usage de la voiture

3.3 Accompagner le développement des bornes IRVE

Objectifs

- Soutenir la transition vers une mobilité à faibles émissions.
- Faciliter l'accès à la recharge pour les particuliers, entreprises et flottes.
- Structurer un réseau cohérent et fiable d'infrastructures de recharge.

Description

Cette action vise à soutenir la transition vers une mobilité plus propre en facilitant le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire.

Elle consiste à identifier les zones prioritaires d'implantation (centres-bourgs, parkings publics, zones d'activités, pôles d'échanges, axes routiers), à accompagner les collectivités, entreprises et opérateurs dans la mise en place de bornes, et à promouvoir leur utilisation auprès du public.

Le développement des bornes IRVE contribue à lever les freins à l'adoption du véhicule électrique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

Mise en œuvre

- Identifier les sites stratégiques pour l'implantation de bornes en lien avec le SDE04.
- Développer une cartographie partagée des bornes pour optimiser l'accessibilité et la maintenance.
- Encourager les synergies avec les projets d'énergie renouvelable pour alimenter durablement les bornes.

Résultats attendus

- > Une couverture accrue du territoire en bornes IRVE
- > Une augmentation du nombre d'utilisateurs de véhicules électriques
- > Une réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements

Échéance

Moyen terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

Communes, Département

Partenaires

SDE 04

Cibles prioritaires

Piétons, cyclistes

Indicateurs de suivi

- Nombre total de bornes installées
- Taux d'utilisation des bornes et évolution annuelle

60



Alternatives à l'usage de la voiture

3.4 Limiter les déplacements domicile-travail en développant des espaces de tiers-lieux et/ou de coworking

Objectifs

- Réduire les distances et la fréquence des trajets domicile-travail.
- Promouvoir de nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, coworking, travail collaboratif).
- Soutenir la revitalisation économique et sociale des territoires.

Description

Cette action vise à réduire les déplacements domicile-travail en favorisant le développement de tiers-lieux et d'espaces de coworking à proximité des zones d'habitation.

En offrant aux actifs des lieux de travail partagés, connectés et accessibles, elle contribue à limiter l'usage de la voiture individuelle, à diminuer la congestion et les émissions de CO₂, et à renforcer la vitalité économique et sociale des territoires ruraux ou périurbains.

Ces espaces peuvent être portés par des collectivités, des entreprises ou des partenariats publics-privés.

Mise en œuvre

- Identifier les besoins des salariés et entreprises en matière de télétravail et de coworking.
- Recenser les bâtiments ou locaux susceptibles d'accueillir des tiers-lieux.
- Accompagner les porteurs de projets dans la conception, l'aménagement et la gestion des espaces.

Résultats attendus

- > Réduction du nombre et de la distance moyenne des déplacements domicile-travail.
- > Création ou renforcement d'un réseau local de tiers-lieux accessibles.
- > Amélioration de la qualité de vie et du bien-être des actifs.

Échéance

Court terme

Type d'action

Investissement, fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

France Services

Cibles prioritaires

Actifs

Indicateurs de suivi

- Nombre d'espaces créés ou soutenus.
- Taux de fréquentation des lieux.

61



Alternatives à l'usage de la voiture

3.5 Rapprocher les services publics des habitants par la mise en place de permanences itinérantes dans les villages

Objectifs

- Faciliter l'accès aux services publics pour tous, notamment en milieu rural.
- Réduire les besoins de déplacements longs pour les habitants.
- Renforcer le lien entre l'administration et la population.

Description

Cette action vise à améliorer l'accessibilité des services publics pour les habitants des zones rurales ou peu desservies. Elle consiste à organiser des permanences régulières itinérantes dans les villages, permettant aux habitants d'accéder à des services administratifs, sociaux ou de mobilité sans avoir à se déplacer sur de longues distances.

Les permanences peuvent être tenues par des agents mobiles ou via des véhicules adaptés et équipés pour répondre aux besoins des usagers. L'action contribue à réduire les déplacements motorisés et à renforcer la proximité et la qualité du service public.

Mise en œuvre

- Identifier les villages prioritaires en fonction des besoins et de l'accessibilité actuelle.
- Définir le calendrier des permanences itinérantes et les types de services proposés.
- Communiquer auprès des habitants sur les dates, lieux et services disponibles.

Résultats attendus

- > Une meilleure accessibilité aux services publics pour les habitants.
- > Une réduction des déplacements motorisés liés à l'accès aux services.
- > Une satisfaction accrue des usagers et meilleure proximité avec l'administration.

Échéance

Court terme

Type d'action

Fonctionnement et communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

France Services

Cibles prioritaires

Habitants ruraux

Indicateurs de suivi

Nombre de permanences

62



Alternatives à l'usage de la voiture

3.6 Mieux intégrer les enjeux de mobilité dans la planification (SCOT, PLU/OAP, opérations d'aménagement...)

Objectifs

- Favoriser une cohérence entre les politiques d'urbanisme et les objectifs de mobilité durable.
- Anticiper les besoins en déplacements dans les projets d'aménagement.
- Encourager un développement territorial limitant la dépendance à la voiture individuelle.

Description

Cette action vise ainsi à renforcer la prise en compte des enjeux de mobilité dans les documents de planification et d'aménagement. Elle consiste à intégrer systématiquement la question des déplacements, de l'accessibilité et de l'intermodalité dès les phases de conception des documents d'urbanisme et des opérations d'aménagement.

En effet, la limitation de l'usage de la voiture passera par une approche transversale et une vision d'ensemble entre développement de l'habitat, développement économique, transition environnementale et mobilités. L'objectif est de promouvoir des formes urbaines plus denses, mieux connectées aux réseaux de transport, et favorisant les modes actifs et partagés.

Mise en œuvre

- Intégrer les orientations du Plan de Mobilité dans les documents de planification territoriale.
- Associer les services de mobilité aux réflexions et projets d'aménagement dès leur conception.
- Promouvoir des projets urbains favorisant la mixité fonctionnelle et l'accessibilité par les modes doux et les transports collectifs.

Résultats attendus

- > Une cohérence renforcée entre urbanisme et mobilité à l'échelle du territoire.
- > Une réduction des besoins de déplacement motorisé.
- > Un développement d'espaces urbains accessibles, durables et attractifs.

Échéance

Court terme

Type d'action

Administratif

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Services, Collectivités, Prestataires

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

Part des opérations d'aménagement intégrant un volet mobilité durable

63

4



Accompagner le **changement de comportement** et **évaluer les actions**

3

ACTIONS

1

Informier et communiquer sur l'offre de mobilité existante

20 000€/AN FONCTIONNEMENT

2

Animer une **instance d'information et de concertation** ouverte aux usagers, entreprises, établissements scolaires et à la société civile

FONCTIONNEMENT INTERNE

3

Suivre la **mise en œuvre** du Plan de Mobilité Simplifié

FONCTIONNEMENT INTERNE

64



Information et communication

4.1 Informer et communiquer sur l'offre de mobilité existante

Objectifs

- Accroître la connaissance et l'accessibilité de l'offre de mobilité existante.
- Encourager l'usage de modes de transport durables et partagés.
- Améliorer la fluidité et la qualité des déplacements en orientant les usagers vers les solutions adaptées à leurs besoins.

Description

Cette action consiste à diffuser de manière claire et accessible l'ensemble des solutions de mobilité disponibles sur le territoire ou au sein de l'organisation.

Elle vise à sensibiliser les usagers aux alternatives à la voiture individuelle, à valoriser les modes de transport durables (transports en commun, vélo, covoiturage, véhicules électriques partagés, etc.) et à faciliter leur utilisation.

L'information peut prendre la forme de supports numériques, affichages, newsletters, événements ou campagnes de sensibilisation, afin de toucher l'ensemble des publics concernés. Il est également possible de créer un lieu dédié avec une « Maison de la Mobilité ».

Mise en œuvre

- Cartographier et recenser l'ensemble des services de mobilité disponibles.
- Élaborer des supports de communication adaptés aux différents.
- Collecter les retours des usagers pour améliorer la qualité et la lisibilité de l'information.

Résultats attendus

- > Une meilleure visibilité et compréhension de l'offre de mobilité existante.
- > Une augmentation de l'usage des modes de transport durables.
- > Une réduction de la dépendance à la voiture individuelle et des émissions de CO₂ associées.

Échéance

Court terme

Type d'action

Communication, investissement et fonctionnement

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Prestataires

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

Nombre de publications



Information et communication

4.2 Animer une instance d'information et de concertation ouverte aux usagers, entreprises, établissements scolaires et à la société civile

Objectifs

- Favoriser la participation et l'adhésion des parties prenantes au Plan de Mobilité Simplifié.
- Identifier les besoins et attentes des usagers et acteurs locaux.
- Adapter les actions de mobilité en fonction des retours et propositions recueillis.

Description

L'action vise à créer un espace de dialogue et de participation réunissant les usagers, les entreprises, les établissements scolaires et la société civile pour échanger sur les problématiques de mobilité et co-construire des solutions adaptées.

Elle permet de présenter les actions du Plan de Mobilité Simplifié, de recueillir les besoins et suggestions des participants, et d'assurer une meilleure acceptation et efficacité des mesures mises en place.

L'instance joue un rôle d'information, de suivi et de médiation, et contribue à renforcer la transparence et la confiance dans la démarche de mobilité durable.

Mise en œuvre

- Réunir plusieurs fois par an le Comité des Partenaires et la Commission Mobilité.
- Mettre en place des réunions spécifiques avec les entreprises et les établissements scolaires
- Intervenir annuellement dans un « Petit déj éco » porté par le service Développement économique

Résultats attendus

- > Un dialogue structuré et continu entre l'autorité organisatrice et les parties prenantes.
- > Une participation active des entreprises, associations et usagers à la mise en œuvre du Plan de Mobilité Simplifié.
- > Une amélioration de l'efficacité et de la pertinence des actions mises en œuvre.

Échéance

Court terme

Type d'action

Communication

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Prestataires

Cibles prioritaires

Tout public

Indicateurs de suivi

Nombre de réunions



Information et communication

4.3 Suivre la mise en œuvre du Plan de Mobilité Simplifié

Objectifs

Assurer la bonne application du Plan de Mobilité Simplifié, mesurer son impact et favoriser l'adoption de solutions de mobilité durable pour réduire les impacts environnementaux et améliorer le confort des déplacements.

Description

Le suivi et la mise en œuvre du Plan de Mobilité Simplifié consistent à piloter l'ensemble des actions prévues, à suivre les indicateurs de performance, et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures.

Cette action permet d'identifier les points d'amélioration, de réajuster les initiatives et d'assurer l'implication des parties prenantes.

Elle comprend également la communication et la sensibilisation des usagers pour garantir l'adhésion aux mesures du PDMS.

Mise en œuvre

- Mise en place d'un tableau de bord mobilité : suivi des indicateurs clés
- Collecte et analyse des données : données transporteurs, enquêtes salariés ou usagers...
- Communication et sensibilisation : diffusion des résultats et bonnes pratiques

Résultats attendus

- > Un suivi efficace et structuré des actions
- > Une meilleure visibilité sur l'impact du plan sur les déplacements et l'environnement
- > Un ajustement continu des mesures pour optimiser la mobilité durable

Échéance

Court terme

Type d'action

Fonctionnement

Maîtrise d'ouvrage

DLVAgglo

Partenaires

Prestataires

Cibles prioritaires

Services techniques, élus

Indicateurs de suivi

Nombre de bilans réalisés



AUPA - Agence d'urbanisme Pays d'Aix - Durance
Le Mansard Bât C de étage, Place Martin Luther King
Avenue du 8 mai 1945 - 13090 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 23 12 17

Email : aupa@aupa.fr

www.aupa.fr